

transformation alimentaire et des produits pharmaceutiques. Tous sont mal équipés. Bon nombre de sociétés appartenant à l'État sont en voie de privatisation; toutefois, faute de ressources financières, le pays ne pourra guère appuyer ses petites et moyennes entreprises et assurer leur développement.

Pour que son industrie privée puisse prendre de l'expansion, le Cambodge devra se doter de mécanismes de soutien et notamment d'associations professionnelles, d'une Chambre de commerce et d'autres organismes voués à faciliter la circulation de l'information.

Les acteurs économiques considérés au Cambodge comme constituant des personnes morales sont les sociétés d'État, les entreprises à participation publique et privée, les sociétés privées et les organismes administratifs, à qui l'on ne permet pas de collaborer avec des intervenants étrangers pour des projets d'investissement.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

C'est en 1989 que le gouvernement cambodgien a amorcé la réorganisation de ses sociétés publiques. En théorie, celles-ci sont maintenant autonomes, s'autosuffisent financièrement et ne reçoivent aucune subvention d'exploitation. Autorisées à conserver leurs bénéfices après impôts, elles peuvent aussi obtenir des fonds complémentaires des banques commerciales. On les considère comme des intervenants privés évoluant dans une économie de marché.

En pratique, les difficultés économiques du pays et les inquiétudes que soulève le scrutin de 1993 retardent l'accession des sociétés publiques à une véritable autonomie. Le gouvernement cambodgien poursuit en fait deux objectifs politiques : 1) favoriser et réaliser la réorganisation de l'économie sur la base d'un système de type libéral et 2) conserver les rênes du pouvoir après le scrutin. Ces deux projets sont en conflit, ce qui entraîne la stagnation du secteur public et l'incohérence des politiques gouvernementales.

Ni l'État du Cambodge, ni les entreprises publiques ne disposent des outils dont ces dernières ont besoin pour se comporter comme des entités financières autonomes. Le pays devra pallier la faiblesse de son encadrement législatif et judiciaire, le manque de gestionnaires compétents et les lacunes de ses pratiques comptables.

21.3 Le Plan national de développement

Pour se doter d'une politique de développement, le gouvernement cambodgien a dressé une série de plans quinquennaux. Faute de ressources, il n'a pu maintenir le bon cap et doit maintenant cerner ses besoins essentiels.